



FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
LEADER 2007-2013

SITES NATURA 2000 FR830 2014 & 2015 Les GRIVALDES & TEISSIÈRES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016



Introduction

Le bilan d'activité fait le point sur l'animation conjointe des deux sites Natura 2000 dénommés « les Grivaldes » et « Teissières » pour l'année 2016, quatrième année de mise en œuvre des DOCOB.

Pour mémoire ceux-ci ont défini six objectifs de développement durable:

1. Préserver la capacité d'accueil du site pour les chauves-souris
2. Préserver les territoires de chasse des chauves-souris et les corridors
3. Préserver les habitats d'intérêt européen
4. Améliorer la connaissance des habitats, espèces et habitats d'espèces
5. Mobiliser et informer les habitants de la mise en œuvre du DOCOB
6. S'assurer de l'appropriation et du respect des objectifs du DOCOB

Pour les atteindre, 21 mesures ont été identifiées dans les DOCOB : selon les sites, 8 à 10 relèvent de la gestion ; 3 à 4 des Etudes ; 2 de la communication ; 5 de l'Animation.

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour de 4 axes :

1. Gestion des habitats et des espèces
2. Amélioration des connaissances et suivis
3. Information, sensibilisation et valorisation
4. Mise en œuvre et animation du DOCOB

Le bilan d'activité ci-dessous respecte cette organisation dans un souci de lisibilité.

Le DOCOB et l'actualité des sites sont disponibles sur la page internet dédié au site Natura 2000 des Grivaldes et de Teissières: <http://grivaldes-teissieres.dev.n2000.fr/> ou sur le site Web d'Alter Eco : http://www.altereco-env.com/crbst_42.html

Aucune collectivité territoriale n'a pour l'instant souhaité devenir structure porteuse des DOCOB, l'Etat en a confié par appel d'offres l'animation à Alter Eco, entreprise associative d'expertise des milieux naturels à l'origine de la proposition du site et co-auteur du DOCOB.

Son chargé d'étude spécialisé sur les chauves-souris est en charge de cette animation à hauteur de 20 % de son temps de travail annuel.



Grange propice aux chauves-souris à Murols-Soubeyre © J. BEC



Rochers de Bancarel vus d'en face © J. BEC

1. Gestion des habitats et des espèces

Cette année d'animation des DOCOB ne permettait plus de proposer de contrats agricoles puisqu'il a été fait le constat que le dépôt d'un Projet Agro-Environnemental Climatique (PAEC) était illusoire étant données les faibles surfaces concernées, le petit nombre d'agriculteurs et leur absence de motivation ou de possibilité technique de souscrire les mesures.

La mission d'animation s'est donc cantonnée à un travail d'accompagnement du seul agriculteur restant engagé sur le site des Grivaldes, confronté à une procédure post contrôle ASP. Il lui a ainsi été fourni et expliqué les éléments à même de l'aider à plaider la bonne foi sur des questions de limites et d'entretien différencié d'une fraction minime de sa propriété contractualisée.

1.1 Les contrats forestiers et les contrats « ni-ni »

Le contrat forestier sur le périmètre Natura 2000 inclus dans la forêt communale de Leucamp était prêt depuis la fin 2014 et toujours en attente des financements de la mesure « îlot de sénescence ».

Mi mai 2016 à la reprise de la procédure de financement des contrats, l'animateur a réexaminé le dossier afin de le rendre compatible avec les nouveaux cadres administratifs et financiers. Au fur et à mesure de l'arrivée des documents auxquels se conformer (jusqu'au début octobre) l'animateur a mobilisé la commune porteuse (Leucamp) son gestionnaire forestier (l'ONF) et s'est concerté avec la correspondante Natura 2000 à la DDT du Cantal, afin de produire un document adapté.

Après une nouvelle délibération communale, l'arrêté de prise en charge et la signature de convention juridique sont intervenus en toute fin d'année ; le marquage des arbres et des îlots est projeté pour le printemps 2017.

Sur le site de Teissières où les projets de contrat « ni ni » concernent en partie le reliquat du bâti des installations de traitement des mines (ancien transformateur, locaux divers), le statut du foncier est le point bloquant à ce stade.

L'animateur Natura 2000 a poursuivi les échanges formels avec le maire de la commune de Teissières pour l'accompagner dans la procédure de récupération des biens sans maître, puisque les terrains concernés n'ont plus de propriétaire connu depuis la faillite de la société minière dans les années 50.

Cette initiative a été parasitée par d'autres préoccupations communales (projet de sentiers pédestres, d'installation de maraichage, l'un et l'autre inclus dans une volonté d'ensemble d'activités autour de la nature et de l'agriculture) ainsi que par des questionnements autour du financement nécessaire pour sécuriser les ouvrages si la commune venait à en endosser la totale responsabilité en devenant propriétaire.

Pour l'instant l'objectif reste partagé mais les priorités communales ne permettent pas d'avancer aussi vite que souhaité par l'animateur.

1.2 Les chartes Natura 2000

Aucune demande d'information ou de souscription de charte Natura 2000 n'est intervenue durant l'année 2016.

L'animateur s'est fixé comme règle d'amener au moins les bénéficiaires de ses actions à s'engager sur les chartes, en premier lieu, dans les propriétés qui bénéficient de « travaux conservatoires ».

En 2016, les travaux ont concernés d'une part un propriétaire déjà signataire d'une charte. Dans le second cas il a été jugé préférable de différer ce travail de persuasion étant donnée le temps mis à convaincre (plusieurs années !) le propriétaire de profiter de notre intervention, il ne s'agissait pas de risquer par cet engagement plus formel, de renoncer à l'action (cf. ci-dessous).

1.3 Petits travaux conservatoires

L'initiative de réaliser des petits travaux conservatoires en régie sur des ouvrages (mines, bâti...) avait été lancée en 2015 à titre expérimental. En effet la situation de nombreux gîtes bâtis occupés par des chauves-souris devenant préoccupante (rénovation, condamnation des combles...) il était apparu nécessaire d'agir.

A la suite de la présentation des attendus et des résultats des petits travaux engagés en 2015 sur les gîtes de Lagarrigue, les services de l'Etat avaient conforté l'animateur en confirmant le budget dédié à ce type d'opération, dont il a été bien compris qu'elles ne pouvaient trouver d'issue dans le cadre marchand d'une part (pas d'aspect concurrentiel aux entreprises artisanales classiques) et qu'elles avaient des chances extrêmement minimes de donner lieu, malgré d'intenses efforts d'animation, au dépôt de contrats « ni ni ».

Toutes les occasions de pouvoir conforter des gîtes ou en créer d'autres ont ainsi été recherchées et deux chantiers ont vu le jour à l'automne 2016.

Le gîte des Aurières (Commune de Murols) est constitué d'une grange hébergeant une belle colonie de Petits Rhinolophes (une 30ⁿ de femelles avant reproduction) et d'un appentis à proximité servant également à la reproduction où de remise en condition météorologiques particulières.

Si la première est un bâti splendide couvert en lauze de schiste, le second couvert en onduline, avait vu son rampant méridional troué par une grêle printanière qui obérait de ses facultés d'accueil (les décomptes le confirmèrent). Les animateurs d'Alter Eco se donc attachés, comme pour la grange de Lagarrigue, à remplacer les plaques d'onduline du rampant et à reprendre le faîtage et certains arêtières.

Le second chantier est né de la sollicitation du propriétaire d'une grange servant de remise à une voiture et comme débarras, qui lors du comptage annuel de la colonie de reproduction de Petits Rhinolophes (là une vingtaine de femelles reproductrices) s'était déclaré favorable à son maintien dans les lieux à condition de réduire leurs nuisances (surtout le guano qui souillait les affaires entreposées).

L'idée d'installer une bâche protectrice au niveau des entrants de la charpente traditionnelle de cette grangette s'est rapidement imposée, même si elle n'offrait ni toutes les garanties que les souillures cessent (les chiroptères peuvent passer en dessous) ni que les Petits Rhinolophes, qui ne se satisfont pas trop des espaces cloisonnés, s'habituent à cette nouvelle configuration.

Pour autant cette proposition technique relativement simple est de nature à faire diminuer la perception des nuisances, aussi a-t-elle été envisagé dans ce cas de figure.

Dans les deux cas, Alter Eco a fait appel à un écovolontaire pour assister l'animateur et réaliser un chantier en sécurité et dans un temps limité.

Ces petits travaux conservatoires 2016 ont donc bénéficié d'une partie du budget alloué à la mission d'animation.



Appentis des Aurières avant travaux © J. Bec



Grangette du Mas, fin de travaux, avec le propriétaire © J. Bec

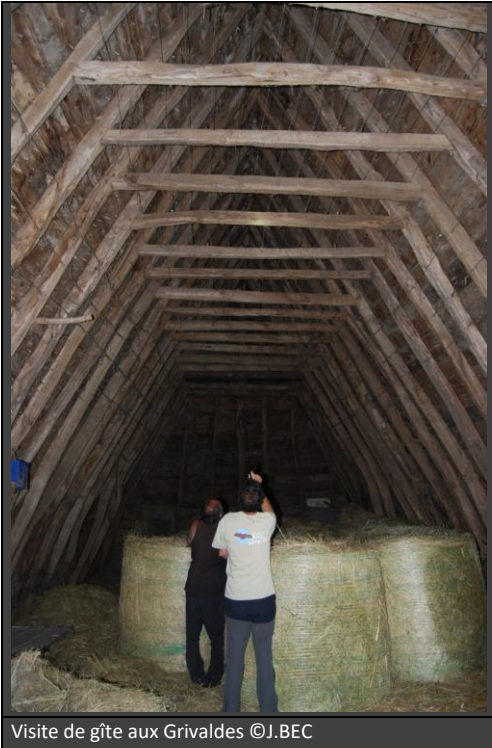


Appentis des Aurières, fin de chantier avec le propriétaire © J. Bec



Grangette du Mas, rendu de la bâche posée © J. Bec

2. Amélioration des connaissances et suivis



Le suivi des espèces et des habitats qui ont permis la désignation du site est toujours un des pôles importants de l'animation des DOCOB. Le contrôle de l'occupation des gîtes de reproduction, d'hibernation et de transit renseigne un indicateur de bon état écologique des populations ; il doit être renouvelé chaque année.

Les connaissances sur la flore et les habitats naturels des sites étant jugées d'un bon niveau par rapport aux enjeux des sites aucune action n'a été conduite dans ce domaine en 2016. Seule le fait que l'animateur se soit inscrit à l'enquête participative sur les lichens forestiers lui a permis de rechercher certains taxons indicateurs dans quelques localités propices des périmètres à l'occasion d'autres suivis de terrain.

Des *Lobarina* et *Lobarina*, ainsi que des

Usnées ont été recensés dans le site Natura 2000 de Teissières démontrant une certaine continuité forestière, un constat plutôt étonnant dans un site collinéen, qu'on pensait de surcroît marqué par les déboisements liés à l'exploitation minière.

2.1 Les espèces animales.

2.1.2 Utilisation des gîtes par les chauves-souris (Action E3)

La conservation de la richesse chiroptérologique du site repose pour une grande part sur l'accessibilité et la tranquillité de gîtes dans l'habitat humain.

S'assurer de celles-ci chaque année, tout en effectuant un décompte précis des populations (âge et sex-ratio) renseignent à la fois sur les dynamiques de populations comme sur l'état de conservation des gîtes et de leurs occupants.

Ces suivis récurrents sont donc indispensables à la connaissance et à la protection.

Ils sont en outre l'occasion de rencontres avec les propriétaires, et le plus souvent s'avèrent propices à faire participer à la démarche Natura 2000. C'est ainsi que dans les années précédentes des chartes ont pu être souscrites, c'est comme cela que les besoins qui conduisent à proposer des chantiers conservatoires notamment de gîtes en bâti on pu être conçus et réalisés.

2.1.2.1 En été

5 journées (07 au 23/07) ont été consacrées à ce suivi en 2016.

Dans le site des Grivaldes, tous les gîtes habituellement suivis l'ont été à l'exception d'une maison dont la restauration en cours a ôté toute attractivité à la petite colonie de rhinolophes qui y vivait, et d'une autre dont il n'a pas été possible de s'assurer de la présence du propriétaire (seulement fréquentée jusque là par quelques individus).

On assiste encore à une légère érosion des effectifs de Petits Rhinolophes, taxon qui constitue l'essentiel des troupes, sans doute en forme de stabilisation après deux années de pertes de colonies suite à des disparitions de gîtes en bâti ; certaines colonies se confortant (les Aurières peut être à partir du Grel) d'autres apparaissant (Escalafont haut peut être à partir de Molèdes).

La colonie de Murins à oreilles échancrées est toujours dans la stabilité (cette année décomptée sans les juvéniles).

La colonie de Grands Murins n'a pas été ré-entendue dans son site en falaise qu'elle semble cette fois avoir définitivement déserté, après l'abandon forcé de la grangette des Grivaldes suite à une action de suppression volontaire du gîte.

Dans le site de Teissières, subsistent toujours des difficultés à décompter les espèces mobiles (comme par ex. les Barbastelles) ou à pouvoir trouver les propriétaires (résidence secondaire) et accéder aux gîtes à la bonne période, mais on semble rester à effectifs constants, ce qui est rassurant sur ce site où le bâti est marginal.

Contrôle des gîtes été 2016 (NC = non contrôlé)

Communes	Lieu-dit	Gîte	Espèce	Effectifs max*	Effectif 2015	Effectif 2016
Lapeyrugue (15)	Les Grivaldes	Falaise	Myotis myotis	/	9	/
	Roquechauffraix	Grange	R. hipposideros	9	NC	1
St-Hippolyte (12)	Le Mas	Grange	R. hipposideros R. Ferrumeq.	18 0	NC	16 1
	Escalafont	Grange	R. Hipposideros	/	10	
Lapeyrugue (15)	Molèdes	Grange	M. emarginatus	50	57	45
			R. hipposideros	1	0	0
			R. ferrumeq.	3	0	0
		Maison	R. hipposideros	25	0	0
		Gîte rural	R. hipposideros	8	8	10
			M. emarginatus	3	1	0
		Grangette	R. hipposideros M. emarginatus	8 1	1 1	8 0
Murois (12)	Les Aurières	Grange & appentis	R.hipposideros M. emarginatus	19	25	32 1
	Le Grel	Maison	R.hipposideros	26	1	NC
	Le Batut	Grangette	R.hipposideros	14	3	0
Ladinhac (15)	Lagarrigue	Grangette	R.hipposideros	56	79	71
			R. ferrumeq.	2	1	0
	En Bouesque	Maison	R.hipposideros R. ferrumeq.	1 1	1 1	NC NC
Leucamp (15)	Bancarel bas	Grange	M.myotis	50	50	55
			R. hipposideros	9	6	8
		moulin	R. ferrumeq.	2	1	2
			B.barbastella	50	10	15
	sécadou	R. hipposideros	0	1	0	
	Bancarel haut	Grangette	Plecotus aust.	1	1	NC
		Grange	R. hipposideros	10	10	NC
Gramont	Grange	R. hipposideros	12	13	12	
		R. ferrumeq	1	1	0	
Teissières (15)	Le Bos	Appentis	R. hipposideros	1	1	NC
		Grange	R. hipposideros	5	5	NC
Total				386	297	277

* atteint sur les 3 dernières années



Séance de prise de morphométrie en capture ©J.BEC

Importance du guano dans la colonie mixte ©J.BEC

2.1.2.2 En hiver

Les contrôles de gîtes en période d'hibernation ont eu lieu le 22/02/2016 (sur la fin de la période d'animation précédente).

L'hiver 2015-2016 voit l'effectif global contrôlé diminuer de moitié (46 individus cumulés en 2016 contre 87 en 2015) alors qu'à part la galerie de la Poudrière à Leucamp, qui n'a pas été visitée car le couple de Faucon pèlerin était déjà sur site, au dessus du gîte, ce qui aurait été dérangeant, tous les ouvrages connus ont été à nouveau visités.

La baisse est imputable aux rhinolophidés dont l'effectif s'érode encore : par exemple à Roquefeuille où les Petits Rhinolophes ont carrément désertés la galerie cet hiver (alors qu'on ne peut suspecter le dérangement) et dans la plupart des ouvrages il semble que les conditions thermo-hygrométrique ne conviennent plus, ce qui pourrait s'entendre sur la partie de Leucamp, tournée au soleil levant, mais au fond du ruisseau de Biode à Teissières, l'influence d'une évolution climatique, paraît moins évidente. Ces questions seront une des priorités des suivis.

Le cortège est toujours réduit à 5 espèces comme en 2015 alors qu'on le sait compter au maximum 7 taxons.

Les espèces présumées réagir au froid (espèces forestières qui pénètrent dans les galeries en cas de coup de froid) sont bien là mais dans un effectif anecdotique et l'absence de la Barbastelle ou du plus rare Murin de Bechstein, montre bien que, malgré une date de visite appropriée, la douceur de l'hiver 2015/2016 se reflète aussi à ce niveau.

Contrôle des gîtes d'hiver 2016 (NC = non contrôlé)

Communes	Lieu-dit	Gîte	Espèce	Effectifs max*	Effectif 2015	Effectif 2016
Teissières-les-Bouliès	Mine du Bos	Gal. 4	R. hipposideros	5	0	3
			R.ferrumequinum	9	2	4
			M. Daubentoni	1	0	1
			M. Nattereri	1	1	0
			M. mystacinus/Brandtii	1	1	1
			Plecotus sp	2	0	0
		Gal. 6	R. hipposideros	2	7	1
			R.ferrumequinum	8	4	0
			Plecotus sp.	2	0	0
			M. Nattererii	3	1	0
			M. mystacinus/Brandtii	2	0	0
		Gal. 10	R. hipposideros	4	4	2
			R.ferrumequinum	1	0	1
			M. Nattereri	1	0	0
			M. Daubentoni	1	0	1
		Gal. 11	R. hipposideros	5	2	1
			R.ferrumequinum	1	0	0
		Gal. 12	R. hipposideros	1	4	1
			R.ferrumequinum	2	3	0
			M. mystacinus/Brandtii	1	0	0
			M. Daubentoni	1	0	1
		Gal. 33	R.ferrumequinum	1	0	0
			R. hipposideros	2	1	4
			M. nattererii	3	0	0
			Plecotus sp.	2	2	0
			B.barbastellus	1	1	0
		Gal. 33bis	R. hipposideros	2	1	1
		Descenderie	R.ferrumequinum	85	5	1
R. hipposideros	20		5	3		
Leucamp (15)	Bancarel	Roquefeuille	R. hipposideros	14	11	0
			R.ferrumequinum	2	3	3
			M. Daubentoni	1	0	0
			M. Nattererii	1	0	1
			Plecotus sp.	1	0	0
		Poudrière	R. hipposideros	12	12	/
			R. ferrumequinum	4	2	/
		Puits	R. ferrumequinum	2	1	/
		Roque Ht	R. hipposideros	-	8	6
		Vézels-Roussy (15)	Caylus	Gal. 1	R. hipposideros	5
R. ferrumequinum	2				0	0
M. mystacinus	1				0	0

			M. Bechsteinii	1	0	0
			M. Nattererii	4	0	0
			Plecotus sp.	1	0	0
		Gal. 2	R. ferrumequinum	1	0	1
			R. hipposideros	2	0	1
			M. mystacinus	1	0	0
			Plecotus sp.	1	0	0
			R. hipposideros	3	2	1
		Gal. 3	R. ferrumequinum	2	1	4
			M. Bechsteinii	1	0	0
			M. Nattererii	1	1	1
		Gal. 4	R. ferrumequinum	1	/	1
		Total			234	87

2.1.3 Suivis spécifiques des espèces forestières

Les espèces forestières des sites sont une des richesses qui méritent encore des efforts de connaissance puisqu'elles ne sont connues qu'incidemment lorsqu'elles fréquentent le bâti (l'ancien transformateur électrique de la mine ; le moulin de Bancarel...) quand on les enregistre ou les capture sur leurs terrains de chasse.

Le Murin de Bechstein, discret mais présent en plusieurs localités de Teissières, la Barbastelle d'Europe, le Murin d'Alcathoe, capturé sur les deux sites et bien entendu le Grand Murin ne pouvaient nous laisser indifférents et nous nous sommes à nouveau déployés sur les sites selon deux modalités : recherche de gîtes (surtout pour tenter de trouver où la colonie de Grands Murins des Grivaldes avait pu trouver refuge) et captures au filet dans l'espoir d'équiper un individu femelle d'une puce émettrice qui nous conduirait à son gîte de reproduction.

Quatre séances de capture furent à nouveau organisées dans la seconde quinzaine de juillet, en présence de plusieurs écovolontaires prêts à suivre des chauves-souris par la méthode télémétrique (merci au CEN Midi-Pyrénées qui nous a encore aimablement fourni en antennes et récepteurs HF) dans des milieux forestiers purs (2 dont une à proximité de la galerie de Roquefeuille sur Leucamp, l'autre dans un secteur entre les deux sites natura 2000) et des forêts de bordure de cours d'eau pour les deux autres (bord du Goul et du ruisseau de Lantuéjols) afin d'augmenter la diversité du cortège. Six espèces ont été capturées pour 19 individus, ce qui s'est avéré d'un bon rendement pour ces types de milieux mais aucun suivi par radiopistage n'a été engagé.

En effet outre qu'il s'agissait d'un mâle (peu de chance qu'il nous conduise à une colonie de reproduction) le poids du Murin d'Alcathoe capturé (3.5g) n'aurait pas permis de lui faire porter une puce émettrice. Par ailleurs les trois Barbastelles capturées (deux femelles allaitantes et un mâle) l'ont été dans la proximité du gîte de reproduction connu à Bancarel, leur radiopistage ne nous aurait rien appris de la localisation de la colonie. Par contre et avec peu d'investissement humain (alors qu'une étude des territoires de chasse par la technique de la télémétrie aurait nécessité une dizaine de naturalistes) nous avons pu identifier de nouveaux terrains de chasse des individus de cette colonie.

Ni le Murin de Bechstein ni le Grand Murin n'ont daigné se faire capturer lors de ces séances.

La recherche de nouveaux gîtes dans nos sites et leurs périphéries est une gageure et après quelques années de prospection ne peut que passer par la mobilisation d'informateurs locaux qui trouveront pour nous les accès, les personnes, les lieux susceptibles d'avoir échappé à notre sagacité.

Nous avons en 2016 activé les connaissances d'une personne ressource par ailleurs engagée dans la gestion du site des Grivaldes et cela nous a ouvert de nouvelles portes, permettant d'accroître la connaissance sur la métapopulation de Petits Rhinolophes qui gravite dans la vallée du Goul et les plateaux qui l'encadre. Elle nous a permis surtout de découvrir une colonie mixte d'importance régionale, composée de Grands Rhinolophes (environ 80 individus) et de Murins à oreilles échanquées (140 individus) dans la vallée du Goul à moins de 2 km en amont du site de Leucamp.

Il s'agit là d'un jalon important, d'une part parce qu'alors que nous recensons régulièrement des individus dispersés, nous ne connaissons aucune colonie de Grands Rhinolophes dans le contexte du Goul (la plus proche colonie mixte également se situe à 8 km dans la vallée de la Truyère). D'autre part, pour les Murins à oreilles échanquées, il s'agit d'une deuxième colonie de reproduction (celle de Molèdes étant nettement moins peuplée) dont il serait intéressant de connaître si des relations s'opèrent (moins de 7 km de distance).

Quoique en dehors des deux sites Natura 2000 (et à moins de 10 km en aval du site des coteaux de Raulhac et de Cros-de-Ronesque) cette découverte ouvre encore une fois la voie à de nouvelles recherches chiroptérologiques pour mieux qualifier la grande naturalité des milieux naturels de cette partie du Carladès.

2.1.4 Autres suivis (Action E4)

Le suivi de la reproduction des couples de Faucon pèlerin présents sur les falaises des deux sites (aux Grivaldes et à Bancarel), une situation en tout point originale pour nos périmètres, n'a pas été une priorité budgétaire au-delà du simple contrôle d'occupation des aires en début de saison et à l'envol des jeunes.

Le Faucon pèlerin des rochers de Bancarel (Leucamp) a-t-il senti qu'on s'occuperait moins de sa tranquillité ? (les actions de préservation menées en 2015 lui avait permis d'éviter un dérangement fatal à sa couvée), en début de saison il tentait de s'installer coté aveyronnais de la vallée, en concurrence directe avec un couple de Grands Corbeaux pas décidé à laisser la place. Y'a-t-il eu un premier échec de la reproduction puisque des accouplements tardifs ont été notés ?

Dans le même temps, le couple installé sur la falaise des Grivaldes (Lapeyrugue) a une nouvelle fois mené à bien sa reproduction, trois jeunes dont deux venaient de s'envoler, le troisième restant encore à l'aire, lors d'un contrôle effectué le 25 mai.

Il s'agit d'un couple fidèle à la productivité exceptionnelle, ce qui dénote un domaine vital très favorable (tranquillité, proies...).

3 Information, sensibilisation et valorisation

Les sites Natura 2000 sont dédiés à la conservation d'habitats et d'espèces mais ils sont le support d'activités humaines, de pratiques qui peuvent les favoriser ou les altérer. L'animateur consacre une bonne part de son énergie à faire connaître le site, ses richesses et les actions pour les préserver. La diffusion de cette information et la concertation étant en effet la voie choisie pour faire adhérer les populations au dispositif.

3.1 Diffuser une information régulière sur le DOCOB (Action C1) et organiser des animations pédagogiques (Action C2)

La Lettre d'Information du Site :

Aucune lettre d'information n'était programmée par le COPIL en 2016.

L'information sur le Web :

Peu d'évolutions ont eu lieu durant l'année 2016 dans ce domaine, l'animateur s'est contenté d'actualiser l'information disponible essentiellement sur une page dédiée du site

Web d'Alter Eco (www.altereco-env.com/crbst_42.html); et sur le site Web dédié sur la pépinière de l'ATEN (<http://grivaldes-teissieres.dev.n2000.fr/>)

L'information via les bulletins municipaux ou communautaires

La commune de Teissières-les-Bouliès a souhaité présenter dans sa page « patrimoine » des informations spécifiques au site Natura 2000 ; l'animateur a compilé des photos et quelques commentaires afin de l'enrichir.

La commune de Ladinhac était également demandeuse d'information pour une parution dans son bulletin communal ; l'animateur Natura 2000 lui a fourni un texte de présentation illustré d'exemples de participations au dispositif et de photos.

Le topoguide du GR 465 reliant sur une portion d'un chemin de Cluny, l'église de Bredons (Murat -15) à l'abbatiale de Conques (12) devant sortir pour la saison de randonnée 2017, l'animateur a été sollicité par le maire de la commune de Ladinhac, cheville ouvrière en Châtaigneraie cantalienne de cet itinéraire, afin de produire une présentation des richesses du site Natura 2000 des Grivaldes, traversé (du pont du Grel à Lapeyruque) par ce sentier de Grande Randonnée.

4 Mise en œuvre et animation du DOCOB

Cette rubrique regroupe les actions propres à faciliter la mise en œuvre du DOCOB ; elles relèvent essentiellement du domaine de la gouvernance et du financement.

Veille environnementale et relations avec les porteurs de projet et les collectivités.

L'animateur a exercé, grâce à des relais d'information locaux et à sa présence régulière sur le site, une attention aux projets qui pourraient relever de l'évaluation d'incidence Natura 2000 et, plus généralement, aux pratiques qui pourraient remettre en question le bon état écologique du site.

Rencontres avec les élus des collectivités :

La rencontre avec M. le Maire de Teissières-les-Bouliès concernait le devenir des terrains et anciens bâtiments de la mine du Bos, pour lesquels une procédure de récupération des biens vacants pourrait être initiée par la municipalité.

Cette démarche, qui a fait l'objet de longues recherches par l'animateur afin de fournir aux élus un vademecum solide, a pour finalité de rendre la collectivité maître de l'avenir d'un passage obligé des sentiers de randonnées qu'elle compte instaurer par ce secteur, limiter la pratique des sports motorisés, et s'assurer du danger que représentent encore les installations en ruines ainsi que d'ouvrir la possibilité d'agir en faveur de la conservation des chauves-souris (convertir l'ancien transformateur en gîte).

Suivi de la pratique des sports motorisés dans le site de Teissières :

L'animateur a malheureusement pu continuer de suivre les impacts d'une pratique débridée des sports motorisés sur le site de Teissières, allant de l'utilisation d'un terrain d'entraînement des motos sur d'anciennes haldes dont les stériles polluées par les procédés de traitement sont mises à jour et fluent vers le ruisseau, aux nombreuses traversées du cours d'eau, lors de randonnées 4x4 et quad qui se déroulent, y compris de nuit, à l'occasion de chaque week-end du printemps incluant des jours fériés.



Evaluation d'incidence :

Après une première édition du festival du « Diamant Vert » qui s'était déroulée au plan d'eau du Maurs sur le thème du Land Art et des musiques urbaines, sans susciter une forte fréquentation, l'animateur a été sollicité par les organisateurs (association Blaster Blaster) souhaitant amplifier la manifestation et craignant ainsi devoir produire une évaluation d'incidence au titre de Natura 2000.

L'organisation d'ensemble restant conforme à son déroulé de l'été 2015 (navette d'accès par bus afin d'éviter l'envahissement du site par les voitures ; toilettes sèches ; collecte et pré-tri in situ des déchets par des écovolontaires dédiés et absence de vaisselle jetable ; sélection de prestataires pour la fourniture de repas sourcés ; limitation du volume sonore et interdiction des éclairages type laser et poursuite sur les bordures du site) l'animateur a rappelé les enjeux du site Natura 2000 , fourni les informations nécessaires pour compléter l'évaluation d'incidence et signalé les points d'attention résultant de son retour d'expérience de la première édition.

D'autres échanges eurent lieu entre l'animateur et les organisateurs avant la tenue du festival mais lors d'une réunion en préfecture, il s'avéra qu'ils n'étaient pas tenus de constituer un document d'incidence (nombre de participants inférieur au seuil) ce qui stoppa les relations d'exigences et de co-construction qui se tenaient depuis le printemps.

Partant de ce constat, l'animateur n'a plus trouvé sa place d'interlocuteur et n'a pu que se rendre sur le site après l'édition 2016 afin de constater la remise en état, satisfaisante au demeurant, des lieux.

La structure animatrice a été également sollicitée à d'autres reprises dans l'année écoulée pour des demandes de permis de construire sur le site des Grivaldes où il a donné les informations et son avis aux services de l'Etat. Cela concernait :

- un projet de maison individuelle à distance d'un hameau (les Cazottes) instruction en CDPENAF : refus.
- Un projet de transformation de grange un atelier de céramiste ; accompagnement pour des travaux qui conserveront un gîte à chauves-souris.

Relation avec la structure porteuse :

Des points réguliers ont été faits par l'animateur auprès des correspondantes Natura 2000 de la DDT du Cantal, et par téléphone ou courriel à l'occasion avec celui de la DREAL Auvergne.

L'animateur a participé en octobre (une après midi seulement) à la réunion des acteurs cantaliens du réseau.

Gestion administrative et financière

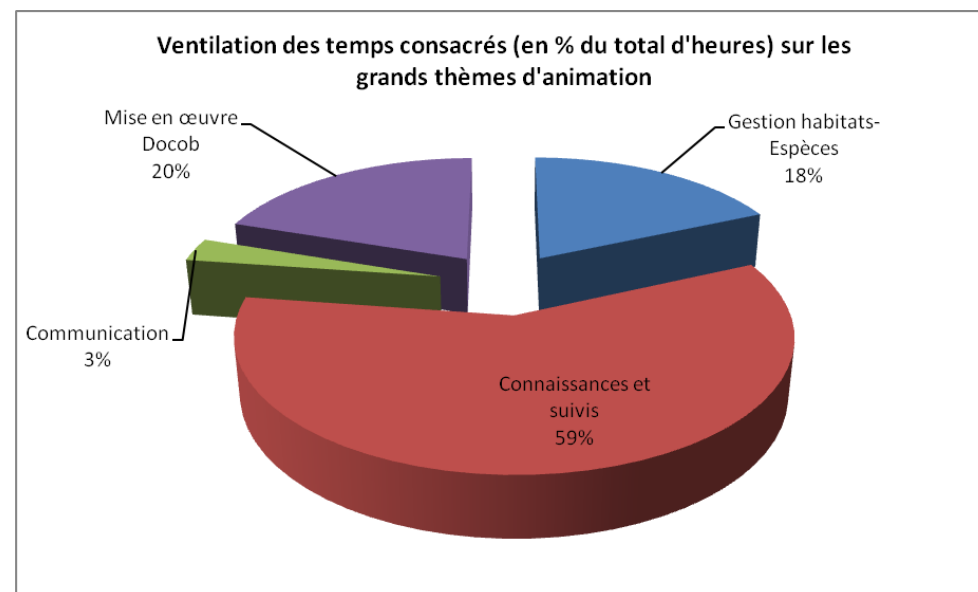
Cette section concerne le temps passé à l'élaboration des contenus, à l'organisation des plannings à consacrer à différentes actions, au remplissage des tableaux de bords de

suivis administratifs, au contrôle budgétaire de la mission d'animation dont le montage de la proposition financière, et au bilan de celles-ci.

5 Bilan synthétique :

La ventilation par grands thèmes du budget temps consacré par l'animateur (dont la participation d'un autre salarié d'Alter Eco et d'éco-volontaires pour les suivis de connaissance et le programme de petits travaux conservatoires) aux deux sites Natura 2000 des Grivaldes et de Teissières (budget mutualisé sur les deux sites) se décompose comme suit sur une base 2016 de **342** heures, volume plus conforme que les années précédentes aux prévisions.

Dans le graphique ci-après, on constate que la répartition des temps consacrés aux différentes missions fait toujours la part belle à la connaissance et aux suivis (59 %) alors qu'elle était estimée à 35 % ; la gestion des habitats et des espèces (contrats et travaux conservatoires) se limite à 18% des temps consacrés cette année pour une estimation de 33%.



6 Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées lors des années précédentes, relevant des incertitudes administratives et financières autour de la contractualisation et des chartes, n'ont pas été un obstacle cette année et la structure animatrice a pu travailler les sites et leurs acteurs en sachant leur présenter les atouts et les leviers d'action des dispositifs. Les effets n'ont sans doute pu pleinement se faire sentir dès cette année de reprise, mais gageons que ce sera plus net à partir de 2017.

7 Perspectives 2017

Cette cinquième année d'animation voit la structure animatrice confortée par l'amodiation d'une nouvelle tranche de l'appel d'offre triennal.

L'animateur ayant pu exposer en COPIL des deux sites les résultats obtenus les années précédentes et ayant obtenu notamment quitus sur l'étape jusque là expérimentale qui a conduit à réaliser sur les fonds d'animation de petits chantiers conservatoires, il propose de poursuivre cette démarche qui permet non seulement la conservation mais également l'adhésion du plus grand nombre par la valeur d'exemple qu'elle offre.

L'aboutissement du contrat forestier de Leucamp, avec le marquage prévu au printemps, devrait contribuer également par sa valeur d'exemple à valoriser ce dispositif auprès d'autres propriétaires intéressés.